

État de nature chez Hobbes

réalité, fable ou hypothèse ?

Kaidi Ali, Université du Québec a Montréal, CANADA

Ali.kaidi@yahoo.fr

Hasana Samir, Université Hassiba Benbouali de chlef , Algérie

hasnasamir@yahoo.fr

Résumé en français

L'état de nature est l'un des concepts les plus importants et les plus discutés que la philosophie du contrat social moderne a réinventés. À partir de ce concept, des philosophes ont proposé, à la fois, une nouvelle et ancienne conception de l'État. Nouvelle parce que ses défenseurs l'ont présentée comme une rupture avec la conception classique dominée par la pensée aristotélicienne et la pensée théocratique chrétienne. Ancienne parce que nous retrouvons son origine chez des anciens philosophes comme les sophistes, Épicure et quelques philosophes de droit gréco-romain tels que Sénèque, et Cicéron. Si du point de vue politique, le concept état de nature a été utilisé par les philosophes de manières différentes, voire opposées, par exemple chez Hobbes, il a servi de justification à la monarchie absolue, chez Locke, au contraire, il a servi de support théorique à la monarchie parlementaire, et enfin chez Rousseau, ce concept a fait l'éloge de la démocratie. Néanmoins, nous ne pouvons pas ignorer que chez ces trois philosophes, ce concept a un rôle méthodologique aussi que nous trouvons intéressant d'explorer chez l'un d'eux, Hobbes en l'occurrence, tout en comparant sa position à celle des deux autres.

Afin de traiter ce sujet, nous répondons dans cet article à la question suivante : est-ce que l'état de nature est un concept qui décrit une réalité historique, ou simplement un produit d'une imagination fertile, ou alors une hypothèse de travail sur laquelle repose la théorie du contrat social?

Mots clés : Contrat Social, Loi nature, état de nature

1. De la nature de l'homme à la nature de l'État

Pour construire une conception de l'État ou de l'homme artificiel, comme Hobbes préfère le qualifier, il faut tout d'abord, selon lui, déterminer la nature

de ce qu'il appelle l'homme naturel. Évidemment, avec cette démarche, il semble que ce philosophe a proposé le même point de vue que les autres philosophes du contrat social, soit ses contemporains ou ceux qui l'ont succédé ; car il croit comme eux qu'il est nécessaire sur le plan méthodologique de commencer par examiner la nature de l'homme naturel, comme étant à la fois la matière et l'artisan de l'État¹.

Il est clair que pour Hobbes, la conception de la nature de l'État dépend de celle de l'homme et non pas l'inverse, ce qui fait que la finalité de la théorie politique pour lui est d'adapter la conception de l'État à la nature de l'homme tel qu'il est et non pas l'inverse. C'est dans cette perspective qu'il a consacré la première partie de *Léviathan* à l'élaboration de sa propre conception de la nature de l'homme, en l'intitulant «De l'Homme». En effet, ce n'est par hasard qu'il présente cette partie en guise d'introduction à la compréhension de la deuxième partie qu'il a appelée «De l'État».

Toutefois, il faut souligner que ce procédé méthodologique n'est pas une caractéristique propre à Hobbes des autres, mais bien au contraire, il représente une tradition partagée par l'ensemble des philosophes du contrat social; car nous le retrouvons même chez les philosophes les plus opposés à sa théorie de l'État tel que J. Locke qui a mentionné dans son *Second traité du gouvernement* la nécessité d'un retour à l'état de nature pour comprendre la nature de l'État². Ce que Locke prône en fait n'est pas loin de ce que Hobbes avait indiqué avant lui dans son livre *Le citoyen* où il avait affirmé clairement que l'hypothèse de l'existence de l'état de nature facilite le traitement philosophique de la question de l'autorité politique.³

Il est évident, selon Hobbes, qu'il est impossible d'élaborer un concept adéquat de l'homme-dieu, sans connaître l'homme-loup, c'est-à-dire avoir une connaissance scientifique de l'homme citoyen sans connaître l'homme naturel.

C'est dans ce sens que Pierre Navel pense que c'est la méthodologie rationnelle qui a conduit Hobbes à chercher, en premier lieu, les situations politiques possibles, dans le corps de l'homme parce que, selon lui, si l'on ne connaît pas le corps et l'on échafaude une idée imaginaire et fallacieuse de lui, il serait pour nous impossible de comprendre son comportement social⁽⁴⁾. Ainsi, c'est clair, la politique, telle que Hobbes la conçoit, dépend entièrement de l'anthropologie, c'est-à-dire d'une philosophie de la nature humaine.

En plus de Locke, on constate la même idée sur l'homme naturel chez un autre philosophe qui n'est pas moins opposant à Hobbes, il s'agit en l'occurrence de J.J. Rousseau qui considère, à son tour, l'état de nature comme une simple hypothèse qu'il juge nécessaire pour construire une connaissance précise de l'état civil; car selon lui, il n'est pas facile de distinguer dans la nature de l'homme, tel qu'il est aujourd'hui, l'original de l'artificiel, c'est-à-dire le naturel du culturel, et comme il est difficile aussi d'examiner profondément une situation qui a cessé d'être ou qui n'a jamais existé et qui probablement ne pourra guère exister⁵. Cependant, malgré tout cela, comme J.J. Rousseau l'a très bien précisé, il est nécessaire d'avoir des informations exactes sur cette situation pour pouvoir connaître notre situation présente et la juger⁶. Ainsi, par la même occasion, pouvoir connaître la situation des hommes dans l'état civil. Ce qui fait que, sans cette démarche, nous ne pouvons pas construire une conception de l'État qui correspond à la nature de l'homme avant qu'elle soit corrompue et entachée par les vices de la vie en société.

2. État de nature et état de guerre

Certes, les trois philosophes s'accordent sur l'idée que le retour à l'état de nature est un procédé méthodologique nécessaire qui aide à comprendre la nature de l'État. D'ailleurs, il n'exprime pas chez eux un retour réel et une relation directe avec l'expérience et l'histoire des hommes et des peuples

comme certains peuvent le croire, en fait, il exprime un retour au niveau de la réflexion et du raisonnement seulement, donc un retour hypothétique qu'on peut qualifier de philosophique. Or, cela ne les a pas empêchés de faire des descriptions différentes, voire opposées de la vie des hommes au sein de cet État.

Si, chez Hobbes la célèbre expression *-état de guerre de tous contre tous-* qu'il a souvent utilisée dans son livre *Léviathan*, est l'expression qui représente et résume le mieux la situation des hommes dans l'état de nature telle qu'il la conçoit, cette expression ne peut absolument pas chez Locke servir d'image représentative de l'état de nature; car, il considère ce dernier comme un état de paix, et donc par définition il s'oppose à l'état de guerre dont Hobbes se plaît à le qualifier. Cette distinction entre ces deux conceptions n'est pas sans importance dans la philosophie politique de Locke, mais bien au contraire, elle est fondamentale ; car elle représente une ligne de démarcation entre deux visions politiques différentes, et c'est bien de cela qu'il s'agit lorsqu'il dit : *«ici, nous avons la différence évidente entre état de nature et l'état de guerre ; bien que certains les aient confondus, ces deux états sont aussi éloignés l'un de l'autre que l'est un état de paix, de bonne volonté, d'assistance mutuelle et de préservation d'un côté, un état d'inimitié, de méchanceté, de violence et de destruction mutuelle de l'autre»*⁷. D'après Locke, Hobbes est l'un des philosophes qui ont traité la nature humaine et construit leur conception de l'État sans se rendre compte de la différence essentielle entre l'état de nature et l'état de guerre, c'est-à-dire, dans un sens, sans avoir une connaissance adéquate de la nature humaine.

En outre, chez Rousseau «état de guerre» est une expression qui ne décrit pas l'état de nature tel qu'il le conçoit ; car, selon lui, les hommes dans cet état ne sont pas méchants par nature les uns envers les autres, comme Hobbes

le croyait⁸, mais bien au contraire, ils sont bons par nature. En fait, le sentiment de pitié qui domine leurs actions, que Rousseau considère comme vertu naturelle, les empêche de commettre des méchancetés.⁹ En effet, en empêchant chaque homme d’agresser ses semblables, ce sentiment limite son égoïsme et l’aide à œuvrer pour sauvegarder l’espèce humaine dans son ensemble¹⁰. L’homme à l’état de nature, tel que Rousseau le conçoit, ne cherche pas à sauvegarder son existence au détriment de l’existence des autres parce que son sentiment de pitié qui joue le rôle de lois, de morale et de vertu dans l’état de nature lui interdit d’agir ainsi¹¹. En fait, ce sentiment contraint l’homme de l’intérieur à penser aux autres et à prendre en considération leurs intérêts dans ses agissements. C’est ce sentiment de pitié qui empêche les hommes de succomber à ce que Hobbes qualifie d’*état de guerre de tous contre tous*, engendré, selon lui, par leur agressivité naturelle.

On peut déduire de ce qui précède que l’homme naturel de Hobbes, de par son égoïsme, est un loup vis-à-vis de ses semblables, et que l’homme naturel de .Rousseau, de par son altruisme, est un dieu vis-à-vis des siens. Par ailleurs, chez Hobbes, l’homme peut cesser d’être un loup et une menace pour les autres hommes en devenant citoyen; car, dans l’état civil, il sera contraint par le pouvoir souverain et les avantages de la vie de l’état civil à être altruiste. Dans le premier cas, il le sera par peur des représailles. Dans le deuxième, il le sera par simple calcul d’intérêts. Par contre, chez Rousseau c’est tout à fait le contraire qui se produit, l’homme naturel, tel qu’il le conçoit, risque de perdre sa bonté et son altruisme spontanés en devenant citoyen, parce qu’il sera contraint de se positionner par rapport aux autres citoyens soit par peur du pouvoir souverain ou par le calcul d’intérêt que la raison suggère, alors dans les deux cas, l’homme sera forcé à être égoïste. Ainsi, l’homme naturel de .Rousseau peut, en quelque sorte, cesser d’être dieu pour se métamorphoser en

loup au milieu d'une meute de loups dès qu'il goûte à la vie sociale de l'état civil.

3. Pour une connaissance scientifique de la nature de l'homme

Dans une démarche réaliste proche de celle de Machiavel, Hobbes a signalé dans son *Léviathan* la nécessité de s'éloigner des écrits des philosophes et de ne pas les utiliser dans l'élaboration d'une conception sur la nature humaine, et selon lui : «*ceux qui ne font confiance qu'à l'autorité des livres, suivent aveuglément les aveugles, ceux-là sont pareils à celui qui, se fiant aux règles erronées d'un maître d'escrime, défie présomptueusement un adversaire qui, ou bien le tue ou bien le déshonore*»¹². Sans cette posture de détachement de la connaissance livresque, la raison serait dans l'incapacité de concevoir et de définir exactement la nature de l'homme telle qu'elle, c'est-à-dire avant qu'elle subisse un quelconque changement ou perversion d'origine sociale ou politique ; car, si nous utilisons ces écrits, nous produisons forcément une conception de la nature de l'homme telle que leurs auteurs la veulent, et non pas telle qu'elle est dans la réalité, et de la manière que n'importe quel homme peut l'observer. Ainsi, la meilleure façon pour comprendre la nature humaine c'est d'abord de partir de sa propre nature, de la nature humaine telle qu'elle existe. C'est à cette idée que Hobbes fait allusion en disant : «*en ce qui concerne le premier point [c'est-à-dire la nature de l'homme], ces derniers temps, on a souvent fait un usage très douteux d'un proverbe disant que la sagesse s'acquiert en lisant dans les hommes, non pas dans les livres* »¹³. Or, il faut le reconnaître, pour que ce proverbe ait un sens, cette lecture dans les hommes doit être, selon Hobbes, une sorte de retour vers soi pour se lire par soi-même, tel que Delft le suggère. Certes, cette façon permet d'apprendre à lire et connaître, à partir de la similitude existant entre les idées et les passions des uns et des autres, mais la connaissance acquise par ce procédé, d'après Hobbes, est

limitée ; car il ne suffit pas de regarder vers soi et d’observer ses propres actions pour avoir une connaissance scientifique de la nature de l’homme dont il a besoin tout souverain pour gouverner. C’est pour cette raison que Hobbes estime qu’une telle connaissance est utile seulement dans la gestion de la vie quotidienne de l’homme vulgaire qui a besoin de comprendre les hommes avec qui il vit, par contre pour l’homme qui veut gouverner une nation, elle ne lui pas utile, comme Hobbes le souligne; car l’objectif de ce dernier n’est pas de connaître cette personne ou une autre, il est plus grand que cela, il consiste à avoir une connaissance sur le genre humain¹⁴.

Cependant, ce type de connaissance ne peut être procuré que par la science dont l’homme vulgaire est incapable de posséder, et c’est à cela que Rousseau fait allusion en qualifiant le discours sur la connaissance de l’homme d’un côté de bénéfique et d’important et de l’autre côté de question pertinente et de difficile que les philosophes essaient d’aborder et de résoudre¹⁵.

4.Description réaliste de la nature de l’homme

Certes, Hobbes en tant que philosophe est conscient de l’utilité et de la complexité de la question de la connaissance de la nature de l’homme, c’est dans ce sens qu’il a affirmé que sa recherche sur l’homme qu’il a développée dans son livre *Léviathan*, peut offrir la connaissance scientifique qui facilite à tout homme de connaître la nature humaine; car c’est à propos de ce sujet qu’il dit dans l’introduction : *«néanmoins, quand j’aurai ordonné le détail précis de mes propres lectures, alors il ne restera à un autre qu’à se donner la peine de trouver la même chose en lui-même –car cette sorte de doctrine ne requiert aucune autre démonstration»*¹⁶.

Ainsi, on constate que Hobbes est soucieux à ce que sa conception de la nature humaine ne soit pas en contradiction avec ce que n’importe quel homme peut constater au quotidien par expérience. Selon notre philosophe, il

suffit que n'importe qui d'entre nous regarde à sa situation et réfléchisse sur ses actes pour arriver à un résultat identique au sien, à savoir celui qui stipule que tout homme est ennemi de l'autre, par conséquent, il faut se méfier de lui ; car chacun d'eux peut être la cause d'une mort violente de l'autre.

En fait, la seule différence qui puisse exister entre la conception de la nature de l'homme que Hobbes propose d'une façon cohérente et claire et l'opinion que n'importe quel homme a des autres, est que ce dernier exprime avec ses actes et son comportement quotidien ce qu'il pense de ses semblables; par contre, le premier l'exprime philosophiquement avec ses paroles et ses écrits en essayant de le théoriser, et c'est pour cela qu'il est convaincu que ce qu'il dit est loin d'être de simples jugements de valeur sans profondeur et loin de la réalité. Il dit à ce sujet : *«quelle opinion se fait –il de ses semblables quant il voyage tout armé, de ses citoyens quant il boucle ses portes, et de ses enfants, de ses domestiques quant il verrouille les coffres ? N'accuse-t-il pas autant le genre humain par ses actes que je le fais par mes mots ?»*¹⁷

En réalité, tout le monde peut constater comme Hobbes que l'homme lorsqu'il voyage, il préfère être armé, et lorsqu'il se prépare à dormir, jamais il n'oublie de fermer les portes de sa maison. En effet, ces sont des gestes et des comportements que tout homme fait quotidiennement, et qui, incontestablement, expriment la méfiance que chacun a envers ses semblables. En substance, cette vision n'est pas différente de l'agressivité qui caractérise les hommes dans l'état de nature dont Hobbes a parlé.

5. État de nature et conditions historiques

Dans l'ensemble, Hobbes a brossé un sombre tableau de la vie des hommes en état de nature en affirmant que ce tableau représente une vie triste et insupportable, et, pire, que sa description ne contient rien de positif qui puisse mener quiconque de ceux qui subissent l'état de nature à la désirer ou à œuvrer

pour la sauvegarder. Certes, ce portrait ne peut pas être sans relation avec les conditions historiques que Hobbes a vécues, mais est-ce qu'il se réduit à cela seulement ? Certains critiques le pensent. En fait, c'est à cela que le philosophe des lumières Denis Diderot fait allusion en disant : *«cependant, le Parlement était divisé d'avec la Cour et le feu la guerre civile s'allumait de toutes parts .Hobbes, défenseur de la majesté souveraine ,encourut la haine des démocrates .Alors, voyant les lois foulées aux pieds ,le trône chancelant ,les hommes entraînés comme par un vertige général aux actions les plus atroces ,il pensa que la nature humaine était mauvaise et de là toute sa fable ou histoire de l'état de nature»¹⁸.*

Donc, selon D. Diderot, la conception de l'état de nature que Hobbes a proposée est une reproduction des conditions historiques qu'il a vécues. Sans doute ces conditions ont-elles joué chez Hobbes un important rôle dans la description des caractéristiques de l'état de nature, et nous pouvons déduire cela de la préface de son livre *Le_citoyen* où il a indiqué que les dangereuses conditions politiques que l'Angleterre subissait en son temps l'ont contraint à changer l'ordre prévu des parties du livre *Éléments philosophiques* qu'il était en train d'écrire afin de donner la priorité à la troisième et dernière partie de ce livre qu'il a consacrée à la réflexion sur les questions politiques, et qui a vu le jour sous le titre *Le_citoyen*¹⁹

Ainsi, on peut rejoindre D. Diderot et déduire avec lui de ce qui précède que les conditions historiques d'une guerre civile ont inspiré Hobbes à concevoir l'état de nature comme un état de guerre de tous contre tous. Car, l'auteur de *Léviathan* croit que la situation des hommes en état de guerre civile lorsque l'autorité du souverain est affaiblie et menacée d'effondrement ne diffère pas de la situation qu'ils vivent dans l'état de nature. Dans les deux cas,

l'homme est menacé d'une mort violente et s'il a la chance de vivre, il vivra forcément dans l'anarchie et la misère, c'est-à-dire une vie insupportable.

Ce sont des conditions similaires à ceux-là qui ont entouré l'écriture et la publication de son premier livre *Éléments de droit naturel et politique*, que Louis Roux a décrit dans son introduction à la traduction de ce livre en disant : *«tel est le contexte dans lequel fut publié et circula Les Éléments du Droit ; cette année 1640 est une année d'impasse financière, de défaite militaire, de crise constitutionnelle, une de crise de pouvoir. Le souverain n'est pas souverain qui ne maîtrise pas sa force armée, qui ne dispose pas de l'argent nécessaire au gouvernement , qui ne peut repousser l'ennemi extérieur ; à travers cette constatation ,c'est le problème politique en son entier qui est posé : problème des passions et de l'institution, du pouvoir et de la loi, de la souveraineté et de légitimité ; les temps troublés mettent en question l'existence humaine de son principe et son organisation . C'est le temps pour le philosophe de prendre parti, soit par l'engagement politique, comme on dirait dans la seconde moitié du XXe siècle, soit par la plume»²⁰ .*

Malgré cette relation entre la conception de l'état de nature et les conditions historiques, il demeure, à notre sens, que l'état de nature tel que l'a décrit l'auteur de *Léviathan* n'est pas une simple photographie de la situation historique de la société anglaise de son époque comme D. Diderot le prétend. Car, à notre sens, même s'il ya une petite ressemblance entre les deux, nous ne pouvons pas ignorer qu'ils se distinguent sur quelques éléments fondamentaux. Nous ne pouvons pas négliger le fait que les hommes qui ont connu la guerre civile ont nécessairement vécu une vie politique et ils ont goûté à ses avantages et à ses inconvénients; et par conséquent, leurs natures sont forcément infectées par des considérations politiques et morales caractérisant la vie des hommes en état de société. C'est pourquoi, afin de saisir la conception de Hobbes, il est

primordial de se méfier de cette comparaison simpliste qui confond ces deux situations. Toutefois, il est utile à cet égard et par honnêteté philosophique de se limiter à la définition que Hobbes a donnée à ce concept, il est juste de ne pas chercher des interprétations autres que celles qu’il a suggérées dans *Léviathan*.

Il est clair que ce qui se dégage des textes de Hobbes qui parlent de la relation de l’idée de l’état de nature avec les événements historiques et politiques qu’il a vécus est que notre philosophe n’a pas été qu’un simple spectateur passif des événements politiques que son pays vivait en son temps, mais bien au contraire, il a essayé de les comprendre et de prendre des positions à leur égard, et enfin de saisir à travers eux la nature humaine. En fait, ce qui est sûr est qu’il a trouvé en ces circonstances, selon Simone Goyard-Fabre, l’occasion de formuler une doctrine politique incisive et brillante²¹.

En effet, les prémisses de la guerre civile que Hobbes a soulignées dans son introduction au livre *Le citoyen* étaient derrière l’intérêt qu’il a accordé à la politique. C’est ces prémisses qui l’ont contraint à croire que les événements qui se déroulaient devant lui offraient un spectacle sur la situation et le comportement des hommes face à la violence et l’insécurité. Il pense que c’est la faiblesse de l’autorité politique qui a engendré cette situation et qu’elle est proche de la description qu’il a donnée de la vie des hommes à l’état de nature. Cependant, malgré cette ressemblance, nous ne pouvons pas dire, selon Lucien Jaume, que l’état de guerre de tous contre tous est une description photographique de la réalité²². Au contraire, nous ne pouvons pas déduire de cette ressemblance, comme D. Diderot le prétend, que la conception de la nature humaine sur laquelle Hobbes a fondé sa théorie de l’État est le résultat d’une simple induction de la réalité. Pour lui, Hobbes a déduit sa conception de l’état de nature des circonstances historiques. Il dit clairement à ce sujet : «*les circonstances firent sa philosophie ; il prit quelques accidents momentanés pour*

les règles invariables de la nature, et il devint l'agresseur de l'humanité et l'apologiste de la tyrannie»²³.

Mais, au contraire, il se pourrait que ces circonstances historiques aient empêché Hobbes de concevoir la nature humaine telle qu'elle est dans la réalité comme Rousseau et Montesquieu l'ont affirmé. Le premier considère Hobbes comme l'un des philosophes qui ont construit leur philosophie politique sur une fausse conception de la nature de l'homme, bien pire, il pense que Hobbes a prouvé son incapacité à percevoir la vraie nature humaine. En fait, pour lui, ce philosophe s'est contenté de focaliser son attention sur la méchanceté des hommes les uns envers les autres produites par des passions et de la considérer par la suite comme une caractéristique naturelle de l'homme. Or, en réalité, selon lui, cette caractéristique ne peut exister qu'au sein d'une société et c'est elle qui a rendu les lois civiles nécessaires²⁴. Les passions dont Rousseau parle ici sont trois : la compétition, la défiance et la gloire. En effet, Hobbes les a cités comme étant les principales causes qui poussent les hommes dans l'état de nature à s'entretuer, il dit à propos de ces trois passions : *la première pousse les hommes à attaquer pour le profit, la seconde pour la sécurité et la troisième pour la réputation*²⁶.

Par ailleurs, c'est sous le même angle que le deuxième philosophe, Montesquieu, critiqua la conception de la nature humaine que Hobbes a exposée dans son *Léviathan*; il lui reproche fortement d'avoir essayé de nous induire en erreur en donnant une définition de la nature de l'homme d'après des comportements et des caractéristiques qui concernent l'homme vivant dans une société civile, il dit à ce sujet²⁷.

6.L'état de nature est une hypothèse

Pour démontrer l'impertinence de toutes ces critiques à l'égard de Hobbes, il suffit de savoir que notre philosophe en personne croit que l'état de

nature dont il parle n'a aucune relation avec ce qu'on peut constater dans l'histoire, ainsi il dit à ce sujet : «incidemment, on peut penser qu'il n'y eut jamais un temps comme celui-ci, non plus qu'un semblable état de guerre».²⁸

À ce propos, l'opinion de Hobbes n'est pas différente de ce que Rousseau affirma clairement plus tard dans son livre *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes* où il a précisé à son tour que l'état de nature est une situation qui n'existe pas dans le présent et elle n'a jamais existé dans le passé et elle n'existera pas dans le futur²⁹. Avec ces caractéristiques, l'état de nature tel que Rousseau la conçoit est loin d'être un fait historique, elle est plutôt une utopie.

Or, chez Hobbes, les choses sont différentes, l'état de nature est une simple hypothèse qui n'a aucune relation avec l'histoire ; il l'a utilisée pour déduire une théorie de l'État à la façon des mathématiciens, c'est-à-dire il a construit une conception du corps politique sous forme de système mathématique semblable à ce que Descartes prônait, en contredisant de la sorte selon P. Nordon l'orientation générale et l'esprit qui a caractérisé sa traduction du livre d'histoire de Thucydide, où il a signalé l'importance d'étudier l'histoire pour le souverain, car elle lui permet de déduire des leçons politiques susceptibles de lui servir dans l'exercice de son pouvoir³⁰. Au juste, le but des recherches politiques que Hobbes faisait est l'élaboration d'une théorie de l'État qui sera nécessaire pour tout homme désirant la paix dans toutes les conditions historiques, c'est-à-dire, il propose une conception de l'État qui correspond le mieux à l'homme universel ; elle concerne tout homme loin de sa particularité sociale ou culturelle. Ainsi, on peut concevoir l'histoire imaginaire de l'état de nature comme étant nécessaire, selon J. Terrel, pour que les hommes sachent fonder ensemble une société civile indépendamment des spécificités géographiques et historiques qui conviennent à tous les hommes³¹.

En effet, en affirmant que l'état de nature est une simple hypothèse, Hobbes tourne le dos, d'après P.Navel, d'une façon claire au livre de Thucydide et décide tel que les philosophes rationalistes que la science n'a aucune relation avec l'expérience et avec l'histoire, et cela démontre que la méthode que Hobbes a utilisée dans ces recherches politiques est une méthode abstraite et idéale⁽³²⁾. C'est pour cette raison que c'est une erreur de réduire ses ouvrages politiques à de simples réactions aux difficiles conditions historiques que son pays a traversées telles que Diderot a voulu le faire, mais bien au contraire, selon S.G.Fabre, les livres *Le citoyen et Léviathan* sont deux traités théoriques purs, ils appartiennent à la pensée politique, que Hobbes n'a pas écrits dans le but d'appeler à un engagement politique et de faire la propagande, même s'il contiennent une théorie de la pratique politique³³.

Cependant, nous déduisons de ce qui précède que les trois situations historiques que Hobbes a citées dans son livre *Léviathan* où il nous invite à les regarder afin de saisir le sens de l'idée de l'état de nature sont, en vérité, de simples faits . Car, leur rôle, dans ce contexte, ce n'est pas de démontrer la véracité de cette idée qu'il a déduite des passions des hommes, mais seulement de rapprocher cette idée de l'entendement humain. D'ailleurs, R. Polin explique clairement cette approche, il pense que le but de Hobbes en proposant des exemples tirés de l'histoire des peuples et des États n'est pas de rendre son raisonnement plus solide et plus crédible, mais de rendre cette idée plus accessible à l'entendement et plus convaincante³⁴. En fait, il a utilisé ces exemples historiques pour des raisons pédagogiques plus que méthodiques.

Les trois situations dont Hobbes a parlé sont les suivantes: la première, la situation des autochtones d'Amérique que Hobbes a décrits avec un eurocentrisme méprisant et même raciste en les traitant de sauvages ; il a affirmé à leurs égards qu'ils vivaient une vie quasi-animale puisqu'ils n'obéissaient à

aucun gouvernement tel qu’il le concevait, il dit à ce propos : *«en effet, chez les sauvages de nombreux endroits d’Amérique, à l’exception du gouvernement des petites familles dont la concorde dépend de la lubricité naturelle, il n’ya pas de gouvernement du tout, et ils vivent en ce moment même à la manière des animaux»*³⁵.

Nous pouvons déduire de ce que Hobbes a dit de cette première situation que, d’un côté, l’exemple des autochtones d’Amérique plutôt sauvages rapproche l’idée de l’état de nature de l’entendement, et de l’autre côté, cet exemple confirme l’existence d’une différence entre l’hypothèse de l’état de nature et la réalité, car, comme Hobbes l’a signalé en évoquant cet exemple, ces autochtones vivent en famille et possèdent de petits gouvernements qui gèrent leurs affaires. Or, l’état de nature, comme il l’a bien défini, est apparu subitement et il suppose la solitude et l’isolement des hommes qui y vivent ; il ne contient donc aucune vie sociale. En fait, à notre sens, cet état ne correspond aucunement au regroupement d’individus en famille des autochtones d’Amérique dont Hobbes nous parle.

Le deuxième exemple, il s’agit de la situation des hommes qui vivent un état de guerre civil après avoir connu la stabilité et la sécurité de la vie politique. Selon Hobbes : *«quoi qu’il en soit, on peut se faire une idée de ce qu’est le genre de vie là où n’existe aucune puissance commune à craindre, par le genre de vie dans lequel sombrent, lors d’une guerre civile, ceux qui vivaient précédemment sous un gouvernement pacifique»*³⁶. Nous constatons aussi dans cet exemple qu’en citant cette situation, Hobbes essaye, d’une part, de rapprocher l’idée de l’état de nature de l’entendement et de l’autre part, il confirme la différence existant entre cette dernière et la guerre civile; car l’état de nature par définition suppose que les hommes qui s’y trouvent et qui sont condamnés à le vivre ne connaissent pas encore la vie politique, par contre la

guerre civile suppose que les hommes qui subissent ses conséquences ont déjà vécu l'état politique et la différence entre les deux, à notre sens, est fondamentale, il ne faut pas la négliger; car la définition de l'état y dépend substantiellement.

Enfin, dans le troisième exemple, il s'agit de la situation des rois et des souverains qui, faute de confiance mutuelle, sont contraints à se préparer continuellement à se défendre contre toute menace éventuelle provenant des autres souverains et rois, comme font tous les hommes vivants dans un état de nature avant d'inventer une autorité politique. C'est de cette ressemblance dont Hobbes parlait en affirmant que : *« mais s'il n'eut jamais d'époque où les individus particuliers se trouvent les uns les autres en état de guerre .il n'en reste pas moins qu'en tout temps les rois et les personnes détentrices de l'autorité souveraine, en raison de leur indépendance, s'envient en permanence et se mettent dans un état et l'attitude des gladiateurs, pointant leurs armes l'un vers l'autre, avec leurs forteresses, leurs armées, leurs canons massés aux frontières de leurs royaumes»*³⁷. Même si cet exemple ne confirme pas l'existence historique de l'état de nature, il demeure l'exemple qui contient le fait historique le plus proche de l'idée de l'état de nature dont Hobbes parlait parce que, selon ce dernier, la position des souverains et des États par rapport aux uns et aux autres ne diffère pas de la position des hommes à l'état de nature par rapport aux uns et aux autres; c'est pour cette raison qu'il pense que s'il est vrai de dire que l'homme est un loup pour les autres hommes alors qu'il s'agit de relation entre les États ou les souverains, c'est forcément vrai aussi lorsqu'il s'agit de la relation des hommes dans l'état de nature³⁸. En plus de cela, la chose qui consolide cette similitude est que les souverains, comme Hobbes les conçoit, diffèrent des autres individus par le fait qu'ils sont les seuls hommes qui ne renoncent pas à leurs droits naturels pendant le contrat social, l'acte fondateur

de l'État, selon les philosophes du contrat social, c'est-à-dire les seuls qui demeurent dans un état qui précède l'état politique. Ainsi, avec cette situation, sont-ils comme les hommes qui n'ont pas encore cédé leurs droits naturels pour enfin entrer dans l'état politique. Nous pouvons dire que dans les deux situations, celle des souverains entre eux et celle des hommes à l'état de nature, c'est l'état de la guerre qui domine leur vie. Les deux célèbres expressions : état de guerre de tous contre tous et l'homme est un loup pour les autres hommes sont deux expressions qui servent à décrire la vie des hommes vivants à l'état de nature comme elles servent aussi à décrire les relations des États et des souverains.

Ainsi, à cause de l'importance de cet exemple dans la conception de l'état de nature, Locke a vu utile de l'employer pour démontrer qu'il est possible de trouver dans l'histoire une situation semblable à celle des hommes vivants en état de nature. Il dit à ce propos: «on demande souvent, comme s'il s'agissait d'une objection puissante : *où trouve-t-on et où a-t-on jamais trouvé des hommes vivant ainsi dans l'état de nature ?* Il suffira pour l'instant de répondre que puisque tous les *princes* et les *gouvernants indépendants* du monde entier sont dans l'état de nature, il est évident que le monde n'a jamais été et ne sera jamais sans un certain nombre d'hommes dans cet état»³⁹. S'il est clair pour Locke qu'il existe dans l'histoire une catégorie d'hommes vivant en situation d'état de nature, il reste, à notre sens que cette situation historique, selon Hobbes, est une situation proche de l'état de nature sans qu'elle y'est réellement, en fait elle nous aide à la percevoir, mais pas à la voir.

Il résulte de ce qui précède que chez Hobbes ces exemples ne sont aucunement des preuves de l'existence historique de l'état de nature telle qu'il la décrit; car ils représentent des faits. Il suffit, à notre sens, à n'importe quelle personne, après avoir lu ce que Hobbes dit de l'état de nature, de les méditer,

pour qu'elle s'aperçoive que l'idée de l'état de nature que ce dernier a construite intellectuellement par la déduction n'est pas tellement différente de ce qu'elle peut constater, elle-même, dans la réalité.

Par ailleurs, il est impossible que Hobbes ait eu recours à l'induction pour élaborer le concept de l'état de nature parce qu'il sait qu'une connaissance fondée sur une expérience passée est une spéculation incertaine, et par conséquent elle est loin d'être une connaissance scientifique, il ne faut pas perdre de vue que le but de Hobbes est d'élaborer un discours scientifique sur la politique. Il dit au sujet de cette connaissance : *«en effet ce lui qui a déjà été témoin du chemin et des étapes par lesquels un État prospère a d'abord sombré dans la guerre civile et, ensuite, est tombé en ruines de n'importe quel autre État, celui –là devinera que la même guerre et le même cours des choses ont eu lieu là, également. Mais cette conjecture est pratiquement aussi incertaine que celle concernant l'avenir, l'une et l'autre reposant uniquement sur l'expérience*⁴⁰.

Il est clair d'après ce qui précède que Hobbes s'écarte de l'historicisme de Machiavel en refusant de fonder sa conception de l'état de nature et par conséquent sa théorie de l'État sur des faits historiques. En plus de cela, et selon R. Polin, dans son livre *Léviathan*, Hobbes affirme d'une manière catégorique que l'expérience historique ne peut être utilisée comme une base suffisante pour une philosophie politique⁴¹. En fait, R. Polin, à l'origine, l'ambition de Hobbes est de fonder une science des corps politiques à la manière de la physique galiléenne, une connaissance capable de démontrer des conséquences à partir des affirmations qui s'enchaînent logiquement, et d'après Hobbes c'est ce genre de connaissance qu'on nomme science, et qu'on exige d'un philosophe en tant que personne censée raisonner⁴². Or, la connaissance qui est fondée sur le recueil des faits historiques et qu'on nomme histoire n'est pas autre chose que

sensation et mémoire, et on la nomme histoire civile lorsqu'elle s'intéresse aux actions volontaires des hommes dans les États⁴³. En fait, il ne la considère pas comme une science qui s'occupe de la politique

Alors, Hobbes en distinguant, d'une manière claire, entre la philosophie politique, qu'il qualifie de science, et l'histoire civile fondée sur l'expérience, et par conséquent sur une connaissance moins rigoureuse que la connaissance de la philosophie politique, suppose que la méthode déductive est la méthode la plus adéquate pour traiter scientifiquement les questions politiques; car par définition, elle traite l'enchaînement logique liant des idées. De ce fait, nous déduisons que Hobbes a éloigné la méthode inductive de la recherche politique traitant les faits réels. Selon R. Polin, il n'a pas voulu fonder un principe et une idée sur des faits historiques; car ces derniers ne permettent pas la généralisation⁴⁴.

Conclusion

Le rôle pédagogique et même politique de ces exemples tirés de l'histoire et de la réalité consiste à nous faire prendre conscience que l'état de nature dont Hobbes parle n'est pas une illusion ou une fable qui sert à distraire les esprits. En fait, cet état ne menace pas les hommes naturels qui n'ont pas encore connu l'état civil et qui ont une existence hypothétique, mais bien au contraire elle représente un danger qui menace les citoyens, c'est-à-dire les hommes qui ont une existence réelle; c'est pourquoi, comme Roger Labrousse le souligne : « il ne faut pas croire que *l'homo homini lupus* caractérise un âge antérieur à l'ère civilisée. Il faut l'avoir présent à l'esprit comme le symbole de l'anarchie qui nous guette à chaque instant et comme l'image de ces instincts destructeurs ou antisociaux qui sont tapis au fond de tout cœur humain»⁴⁵.

Nous déduisons de tout ce qui précède, que d'un côté, les exemples historiques ne représentent pas chez Hobbes des arguments prouvant l'existence

historique de l'état de nature tel qu'il le décrit, mais des faits que toute personne peut constater afin de saisir le réalisme de sa description et de voir par la même occasion que les résultats auxquelles des séries de déductions de notre philosophe aboutissent ne sont pas étrangères à ce que chacun de nous est en mesure de constater dans la réalité. De l'autre côté, ces exemples affirment que les dangers et les risques qui menacent l'existence de l'homme à l'état de nature sont des faits qui peuvent atteindre le citoyen à tout moment. Ainsi, en guise de conclusion, nous pouvons dire donc que l'état de nature dans la théorie politique de Hobbes est une hypothèse nécessaire d'une part pour déterminer la nature humaine et de l'autre part pour justifier la forme de l'État qu'il préfère.

Notes

1- T. Hobbes, Léviathan, ou Matière Forme et puissance de l'État chrétien et civile, traduction, introduction, notes et notices par Gérard Mairet ,(Paris : Gallimard,2000), Introduction, p. 65.

2 -J.Locke,Second traité du gouvernement, p.5

3- T. Hobbes, Le Citoyen, ou les Fondements de la politique ,Tr. Samvel Sorbiere, suivi de Hobbes, P. Bayle, Dictionnaire Historique et critique, et Hobbisme, D .Diderot, Encyclopédie, VIII .chronologie, Introduction, bibliographie, Notes, par Simone Goyard-Fabre.(Paris : Flammarion 1982) section Deuxième, L'empire, ch VI I I § . p 180.

4- T. Hobbes, Le Citoyen, Epître dédicatoire à Monseigneur Le Comte de Devonshire ,p. 83.

5- Pierre Naville, Thomas Hobbes, (Paris :plon 1988), p.36

6-Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes .6

7. -J. Locke, op.cit., p.16

8-Rousseau, op.cit., pp.62,63.

- 9-Ibid.
- 10-Ibid.
- 11- T. Hobbes, *Léviathan, ou Matière Forme et puissance de l'État chrétien et civile*, p.121.
- 12- Ibid., Introduction, p.65.
- 13- Ibid., p.67.
- 14-Rousseau, op.cit., p.24.
- 15- T. Hobbes, *Léviathan, ou Matière Forme et puissance de l'État chrétien et civile*, p.67
- 16-Ibid., p.226.
- 17-D. Diderot, Hobbisme, Encyclopédie, VIII, in, Thomas Hobbes, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, op.cit., p. 384.
- 18- T. Hobbes, *Le citoyen*, préface, pp. 74,75.
- 19- Louis Roux ,Introduction ,in T. Hobbes, *Les éléments du droit naturel et politique*, traduction, conclusion et notes par Louis Roux (Lyon : Editions L'hemes.1977), p.28.
- 20- Simone Goyard-Fabre, Introduction, in Thomas Hobbes, *Le Citoyen*, op.cit., p. 25.
- 21- Lucien Jaume, *Hobbes et L'État représentatif moderne*,(Paris : P.U.F,1986) p. 26.
- 22- D. Diderot, Hobbisme, op.cit., p .384 .
- 23-Rousseau, op.cit., p.62.
- 24- T. Hobbes, *Léviathan, ou Matière Forme et puissance de l'État chrétien et civile*, p.224
- 25- Montesquieu, *De l'esprit des Lois*, présente par DjillaliLiabes, (Algérie : ENAG Editions. 1990), Tome 1,p.12.

- 26- T. Hobbes, *Léviathan, ou Matière Forme et puissance de l'État chrétien et civile*, p.227.
- 27-Rousseau, *op.cit.*, pp.25, 26.
- 28- Pierre Nordon, *Histoire des doctrines politiques en Grande-Bretagne*, (France : P.U.F 1966), p. 42.
- 29- Jean Terrel, *Hobbes*, (Paris : Ellipses, 1997), p.17.
- 30- Pierre Naville, *op.cit.*, p.45.
- 31- Simone Goyard-Fabre, *op.cit.*, pp.31,32 .
- 32-Raymond Polin, *Politique et philosophie chez Thomas Hobbes*, (Paris : libraire philosophique, J.Vrin.1977),p. 84.
- 33- Thomas Hobbes , *Leviathan* , p.227.
- 34 -Ibid.
- 35-Ibid.
- 36- T.Hobbes,*Le citoyen, Epitre dédicatoire*, p.83.
- 37- J. Locke, *op.cit.*,p.12.
- 38- Thomas Hobbes , *Leviathan* , pp.91,92.
- 39- Raymond Polin, *op. cit.*, p. 82.
- 40- Thomas Hobbes , p.166.
- 41- Ibid.,pp.166,167.
- 42- Raymond Polin, *op.cit.*, p. 83.
- 43- Roger Labrousse, *op.cit.*, p.153.

Liste bibliographique